BIGORRE DIAGNOSTIC IMMOBILIER



14 Boulevard Pierre Renaudet Bâtiment CRESCENDO 65000 TARBES

<u>Compagnie d'assurance</u> : Diagnos

N° de police : 1503RCCEL00086 valable jusqu'au

28/02/2018

<u>Tél.</u>: 0648619030 <u>Fax</u>: 0562374362 <u>Email</u>: contact@bdi65.fr <u>Site web</u>: www.bdi65.fr <u>Siret</u>: 809 140 007 00026

Code NAF: 7120B N° TVA: FR77809140007 N° RCS: 809 140 007 RCS Tarbes

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Arrêté du 29 mars 2007

Établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti

Obiet

La présente mission consiste à établir l'état du bâtiment relatif à la présence de termites, pour l'exonération de garantie de vice caché du vendeur d'un immeuble bâti dans les zones délimitées par arrêté préfectoral ; et ce, en référence à la loi n° 99-471 du 8 juin 1999, modifiée par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 5 septembre 2006.

<u>Textes réglementaires et normatifs s'appliquant à la mission :</u>

Conformément aux directives du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et du ministère délégué à l'industrie, en application du code de la construction et de l'habitation :

Articles législatifs : L 133-5, L133-6, L. 271-4 à L. 271-6.

Articles réglementaires: R 133-7, R133-8, R 271-1 à R 271-5.

La mission et son rapport sont exécutés conformément à l'arrêté du ministère du logement du 7 mars 2012 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état du bâtiment relatif à la présence de termites.

Et selon la norme NF P 03-201.

Moyens d'investigation :

L'investigation selon la norme consiste à faire un examen le plus complet possible de la situation du bâtiment vis-à-vis des termites.

Cet état repose ainsi :

→ <u>Pour les parties non bâties</u> (10 m de distance par rapport à l'emprise du bâtiment et dans la limite de propriété)

Examen et éventuellement sondage des arbres et autres végétaux, souches, piquets de clôture, poteaux, planches ou autres débris de végétaux posés sur le sol, stockage de bois et tous matériaux contenant de la cellulose afin de détecter des indices d'infestation de termites ainsi que des zones propices au passage et/ou au développement des termites.

→ Pour le ou les bâtiments objet de la mission

Sur l'ensemble des niveaux (y compris les niveaux inférieurs non habités) et la totalité des pièces et volumes :

- Examen visuel de toutes les **parties visibles et accessibles**, avec une recherche des indices d'infestation et des zones propices au développement des termites. Lorsque cela est nécessaire, une lampe torche sera utilisée ainsi qu'une loupe de grossissement x10.
- Sondages manuels non destructifs sur l'ensemble des éléments en bois à l'aide d'un outil approprié (poinçon).

Sur les éléments en bois dégradés, les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs.

Dans tous les cas, l'intervention n'a pas pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Réf :299-1 Page 1 / 8

Désignation du ou des bâtiments

Numéro (indice): 299 / (1)

Adresse complète : 51 rue du Vignemale

65000 TARBES

Référence cadastrale : nc

Nature de la copropriété : Pas de copropriété

Désignation du ou des bâtiments : Maison

Structure du (ou des) bâtiment : Parpaings et briques

Permis date de construction: 1958

Nombre de niveau : Maison : 2 niveau(x).

Type charpente et couverture : traditionnelle Bois

Précisions sur le lot visité : Maison individuelle

Arrêté préfectoral : ☐ Non Informations : 2009-146-08

Autres informations:

Documents fournis: Non communiqué

Désignation du client

Désignation du Propriétaire:

Nom: M. GIL André

Adresse: 18 bis rue de Bedat

65200 GERDE

Email:

Personnes présentes sur le site : M. GIL André (Propriétaire)

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom: Madaleno Baptiste
Email: contact@bdi65.fr

Raison Sociale : Bigorre Diagnostic Immobilier

Adresse: 14 Boulevard Pierre Renaudet - Bâtiment CRESCENDO - 65000 TARBES

Numéro SIRET: 809 140 007 00026

Compagnie d'assurance : Diagnos

Numéro de police / date de validité: 1503RCCEL00086

valide jusqu'au : 28/02/2018

Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont

été certifiées par I.Cert Parc EDONIA - Bât G - rue de la Terre Victoria -

35760 Saint Grégoire. Le N° du certificat est CPDI3253 délivré

le 31/12/2014 et expirant le 30/12/2019.

Réf :299-1 Page 2 / 8

Résultats détaillés du diagnostic d'infestation

Le tableau n°1 ci-dessous indique le résultat détaillé du diagnostic d'infestation (concernant les termites) pour chaque partie d'ouvrage contrôlée, ainsi que, le cas échéant, le type de termite détecté, la nature et la localisation de l'attaque.

La signification des abréviations employées figure à la suite du tableau.

 $\underline{\text{Tableau n}^{\circ}1}$: Identification des bâtiments et parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas

BATIMENTS et parties de bâtiments visités	OUVRAGES parties d'ouvrages et éléments examinés	RESULTAT du diagnostic d'infestation (*)
	Sol : Béton	Abs
	Mur : Parpaing	Abs
	Ferme : Bois	Abs
Combles	Panne : Bois	Abs
	Chevron : Bois	Abs
	Liteau : Bois	Abs
	RDC	
	Mur : Brique + Parpaing / Papier peint	Abs
	Plafond : Plâtre / Peinture	Abs
Entrée	Plinthes : Carrelage	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
	Mur : Brique + Parpaing / Papier peint	Abs
	Plafond : Plâtre / Peinture	Abs
Chambre 1	Plinthes : Bois	Abs
Chambre 1	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
	Mur : Brique + Parpaing / Papier peint	Abs
	Plafond : Plâtre / Peinture	Abs
Chambre 2	Plinthes : Bois	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
	Mur : Brique + Parpaing / Carrelage + Papier peint	Abs
Cuisine	Plinthes : Carrelage	Abs
Calonie	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
W.C.	Mur : Brique + Parpaing / Papier peint	Abs
	Plafond : Plâtre / Peinture	Abs
	Plinthes : Carrelage	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
	Mur : Brique + Parpaing / Peinture	Abs
- ··	Plafond : Plâtre / Peinture	Abs
Escalier	Bâti porte : Bois	Abs
	Contre marche : Béton / peinture	Abs

Réf : 299-1 Page 3 / 8

	Mur : Brique + Parpaing / Papier peint	Abs
Salle de bains	Plafond: Plâtre / Peinture	Abs
	Plinthes : Carrelage	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
	Sol : Béton + Plancher bois	Abs
	Mur : Brique + Parpaing / Papier peint	Abs
Calan / Calla à Managa	Plafond : Plâtre / Peinture	Abs
Salon / Salle à Manger	Plinthes : Bois	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs
	Sous-sol	
	Sol : Béton	Abs
Sous-Sol	Mur : Parpaing / Enduit + Peinture	Abs
	Bâti fenêtre : Bois	Abs
	Bâti porte : Bois	Abs

(*) <u>Abréviations</u>:

Abs : absence d'indices d'infestation de termites le jour de la visite.

Bâtiment, partie de bâtiment, ouvrage ou partie d'ouvrage non examinés

<u>Tableau n°2</u> : Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visitées et justification Néant

 $\underline{\text{Tableau n}^{\circ}3}$: Identification des ouvrages, parties d'ouvrage et éléments qui n'ont pas été examinés et justification

Localisation	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments	Justification
Maison : Entrée	Sol	Revêtement : Carrelage (Collé)
Maison : Chambre 1	Sol	Revêtement : Moquette (Collé)
Maison : Chambre 2	Sol	Revêtement : Moquette (Collé)
Maison : Cuisine	Sol	Revêtement : Carrelage (Collé)
Maison : Cuisine	Plafond	Revêtement : Polystyrène (Collé)
Maison : W.C.	Sol	Revêtement : Carrelage (Collé)
Maison : Escalier	Marche	Revêtement : Carrelage (Collé)
Maison : Salle de bains	Sol	Revêtement : Carrelage (Collé)
Maison : Sous-Sol	Plafond	Revêtement : Polystyrène (Collé)

Réf : 299-1 Page 4 / 8

Constatations diverses

Infestations autres agents de dégradations biologiques du bois :

BATIMENT	PARTIE DE BATIMENT	OUVRAGE	INFESTATIONS
Combles	Combles	Ferme : Bois	
Combles	Combles	Panne : Bois	Indice d'infestation de
Combles	Combles	Chevron : Bois	présence d'autres agents de dégradation biologique du
Combles	Combles	Liteau : Bois	bois
RDC	Salon / Salle à Manger	Sol : Béton + Plancher bois	

Autres constatations diverses:

LIBELLE	LOCALISATIONS
Présence de puits d'injections	

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Visite effectuée le : 08/03/2017

Visite effectuée par : Madaleno Baptiste

Durée de la mission : 3 heures

Rapport édité le : 21/03/2017 à : TARBES



Nota 1 : Un modèle de rapport est fixé par arrêté.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L. 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état

Réf :299-1 Page 5 / 8

Attestation sur l'honneur

Je, soussigné Madaleno Baptiste, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.

Soft of the same o

Réf : 299-1 Page 6 / 8

Certificat de compétences



CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 3253

Version02

Je soussigné Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur Baptiste MADALENO

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes l.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis

Date d'effet : 25/11/2014, date d'expiration : 24/11/2019

DPE Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel

Date d'effet : 07/01/2015, date d'expiration : 06/01/2020

Electricité Etat de l'installation intérieure électrique

Date d'effet : 25/11/2014, date d'expiration : 24/11/2019

Gaz Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 25/11/2014, date d'expiration : 24/11/2019

Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 31/12/2014, date d'expiration : 30/12/2019

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment -

France métropolitaine

Date d'effet: 31/12/2014, date d'expiration: 30/12/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire Le 08/01/2015

Termites





Anété du 6 antil 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques delivant. Réat de finistalitation intérieure de gaz modifié par les arrêtes du 15/13/2009 et du 15/13/2011. Anéée du 16 Octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes présentes des personnes physiques réplant le disprisant le character de performance énregétique modifié par les arrêtes de certification des compétences des personnes physiques réplanter modifié par les arrêtes de la METZ/2005, du 71/2/2005, du 71/2/2011 et du 71/2/2005, du 71/2/2005, du 71/2/2011 et du 71/2/2012 de la réprage et de diagnostic annante dans les immeubles bâtis, Anété du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des comptats de rèque d'exposition au planto ou septées pour telvier des complactes des promoches des compétences au planto ou septées pour telvier des chargeontes plantes des personnes physiques opérateurs des compétes des personnes plantes des complactes des competences des personnes physiques opérateurs des complactes des parties de la Buillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques depéndent des des parties de la Buillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques vialitant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les anétes du 20/12/2009 et du 62/12/2011.



Réf :299-1 Page 7 / 8

Attestation d'assurance

ATTESTATION ANNUELLE D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE EXPERT
-POLICE N° 1503RCCEL00006 -



"We know you have a choice"

Assureur: ELITE INSURANCE COMPANY LIMITED, compagnie d'assurances dont le siège social est stué 47/46 The Salis Queensway Quay Queensway Sibraltar, enregistrée au registre de la chambre de commerce de Sibraltar sous le nº 91111 habilitée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) à opèrer sur le temtoire français en libre établissement dans le respect des dispositions de l'article L 362-1 du code des assurances par sa succursale français e sise 33 rue de Galilée 75116 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 538 480 526,

Représentée par la société Securities and Financial Solutions EUROPE, S.A. au capital de 1 000 000€, dont le siège social est stué 40 rue de la Vallée, Bâtmert G. L-2681 LUXEMBOURG, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B128 505, société d'intermédiation en assurance agréée par Arrêté du Ministère des Finances n°5102/68 du 4 décembre 2008 et immatriculée au Commissariat aux Assurances (registre des sociétés de courtage agrêées au Grand-Duché de Luxembourg (www.commassu.lu)) sous le n° 2008CM014, autorisée à exercer en Libre Prestation de Services en France depuis le 31 août 2009 suite à la notification du 30 juillet 2009 par le Commissariat aux Assurances à l'Etat françaix, dûment habitiée à l'effet des présentes en qualité de mandataire, représentée par Messieurs Antoine GUIGUET et Mohamed ALOUANI, membres du

Attente que la société référencée ci-dessous a souscrit un contrat d'assurance couvrant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

ASSURE	REFERENCES POLICE
DI - BIGORRE DIAGNOSTICS IMMOBILIER	Conditions Dévérales: RCP_EB_ELITE_2016_04
RUE DU LABYRINTHE	N'Police : 1503RC CEL000BE
320 BORDERES SUR L ECHEZ	Date d'effet du contrat : 01/03/2015
PSIRET: 80914000700018	Date d'echéance du contrat : 91 / 93
ode APE - 71 200	ATTOM SANGGOVA INCOMENDO DE LA CASSIGNIMA
	Contral avec tacils reconduction.

ACTIVITES COUVERTES

- Diagnostic Acoustique
- Diagnostic Amiante (visuel avant-vente, avant-travaux,
- Diagnostic Ascenseur
- . Diagnostic Assainissement autonome ou collectif
- Diagnostic Détection de Fuites
- Diagnostic Eco Prét
- ⇔ Diagnostic Etat de l'Installation Electrique.
- Diagnostic Etat de Pinstallation Gaz
- Diagnostic Etat des Lieux
- o Diagnostic Stat Parasitaire io Diagnostiqueur Examinateur Certifications
- Diagnostiqueur Expert auprès de la cour d'appel
- 19 Diagnostic Handicap (accessibilité)
- Diagnostic Humidità
- io Diagnostic Légionellose
- -> Diagnostic Logement Décent
- → Diagnostic Lai Boutin
- no Diagnostic Loi Carvez
- Diagnostic Lei Soeller
- -o Diagnostic Métaux Lourds

- o Diagnostic Monoxyde de Carbone
- o Diagnostic Performance Energétique (DPE)
- S Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, avent-travaux, Plomb dans (e.su.)
- . Diagnostic Pollution des Sols
- Diagnostic Prêt Conventionné : normes d'habitabilité
- ☼ Diagnostic Qualité de l'air intérieur
- o Diagnostic Radon
- Diagnostic Risques Naturels, Miniers et Technologiques
- o Diagnostic Sécurité Piscine
- o Diagnostic Technique SRU
- o Calcul Réglementaire RT2005, RT2012
- o Expert Conseil en Rénovation Energétique (ERE)
- o Expert en Valeur Vénale
- a Mesure d'Empoussièrement Amiante
- Mission de Coordination SPS
- o Personne Compétente en Radioprotection (PCR)
- → Tests d'infiltromètrie : Enveloppe (8711) Réseaux aérauliques (8721)
- Themographie inharouge

OBJET DES GARANTIES

Le contrat a pour objet de couvrir la Responsabilité Civile Professionnelle pour les dommages causés aux ters par l'assuré dans le cadre des activités professionnelles précisées dans les conditions particulières et au sein des limites tentioniales autorisées par le contrat. Conformément aux dispositions de l'article L 124-5 alinéas 4 et 5 du Code des assurances, le contrat est établé en "base réclamation" pour ces chapitres du contrat.

La période couverte par la présente attestation est du 01/03/2017 au 28/02/2018

Loi et juridiction Française applicable. La validité de sette attestation est subordonnée au réglement de la prime d'assurance dans son intégralité; elle est conditionnée à la justification par le souscripteur d'une quittance de règlement des primes émanant exclusivement de la compagnie ou de son mandataire.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Pour servir et valoir ce que de droit. Fait à Paris, le 29/12/2016

M. Antoine GUIGUET

M. Mohamed ALOUANI

Réf: 299-1 Page 8 / 8